

Presqu'île à vivre

Découvrez les projets pour une
Presqu'île plus verte et plus agréable



Mars 2024

**Bruno
Bernard****Grégory
Doucet****Président de la Métropole
de Lyon et de Sytral Mobilités****Maire de Lyon**

Nous avons le plaisir de vous présenter les grandes lignes du projet « Presqu'île à Vivre ». Un projet ambitieux pour lequel la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et Sytral Mobilités s'associent. Ce projet enthousiasmant va non seulement contribuer à adapter la Presqu'île à notre époque mais va aussi répondre aux aspirations et besoins variés des habitants, des professionnels, des commerçants, des acteurs du tourisme et des visiteurs. Avec vous, nous allons relever le défi pour que chacune et chacun bénéficie d'une amélioration visible et sensible de son cadre de vie. Et si la Presqu'île s'apprête à évoluer significativement, elle restera plus que jamais un cœur battant de la cité.

Forte d'un patrimoine bâti exceptionnel, d'une offre culturelle remarquable et d'un indéniable dynamisme économique, elle attire par ses nombreux atouts.

C'est évidemment aussi un lieu dans lequel on travaille et où l'on vit. Raison pour laquelle nous apportons un soutien constant à son activité, qu'elle soit marchande ou non marchande, tout en organisant un meilleur partage de l'espace public pour favoriser le déploiement harmonieux de mobilités complémentaires et douces.

Demain, les différentes générations pourront encore plus facilement y accéder, s'y déplacer et s'y épanouir. En toute sécurité, grâce à de nouveaux aménagements, à davantage d'espace pour les piétons, à l'amélioration des transports en commun et à une végétalisation d'une ampleur inédite.

Ainsi, la nature, le lien social, la convivialité et le commerce y auront toute leur place et votre bien-être, on l'espère, s'en trouvera décuplé.

Mieux se déplacer en Presqu'île

À pied, à vélo, en transports en commun ou en voiture, Presqu'île à Vivre garantit que chacune et chacun puisse se rendre en Presqu'île et s'y déplacer facilement.



Des transports en commun optimisés et performants

Presqu'île à Vivre réorganise les transports en commun pour garantir aux voyageurs des trajets réguliers et améliorés. Il est ainsi plus facile de se rendre en Presqu'île et d'y circuler en navette Soyeuse, en bus ou en métro! Cordeliers devient l'un des principaux lieux de correspondance des transports en commun. Ses abords, comme ceux d'Hôtel de Ville, sont réaménagés pour plus de confort et d'accessibilité.

85%

des déplacements vers ou depuis la Presqu'île se font à pied, en bus, en métro ou à vélo.

Source : Enquête Ménage Déplacements, 2015



Des déplacements piétons et cycles sécurisés et confortables

Par la création de promenades piétonnes continues, Presqu'île à Vivre favorise les déplacements piétons. Les cyclistes bénéficient d'itinéraires dédiés pour traverser la Presqu'île et de pistes cyclables sécurisées sur les rives de Saône et du Rhône et au niveau de la place Bellecour.

Une circulation adaptée et apaisée

Presqu'île à Vivre prévoit la création d'une zone à trafic limité afin de réduire les nuisances liées à la circulation automobile (bruit, pollution) tout en garantissant la bonne desserte logistique de la Presqu'île. L'apaisement de la circulation améliore le confort des piétons et sécurise les déplacements de tous.

Mieux vivre en Presqu'île

En Presqu'île on travaille, on habite, on sort entre amis, on fait ses courses... Presqu'île à Vivre conforte la Presqu'île comme un quartier vivant, agréable et attractif.

Un centre-ville toujours aussi dynamique

Presqu'île à Vivre œuvre pour le dynamisme économique, culturel et commercial de la Presqu'île. L'aménagement des espaces publics contribue à la mise en valeur du patrimoine de ce secteur classé à l'UNESCO : agréable à vivre, à arpenter, la Presqu'île attire et rayonne pour tous les habitants de la Métropole et au-delà.

Une ville accueillante pour toutes et tous

Les espaces publics deviennent plus inclusifs, notamment pour les enfants mais aussi pour les personnes à mobilité réduite, les seniors, les familles... La politique du logement menée par la Métropole de Lyon (encadrement des loyers, régulation des meublés de tourisme...) permet à tous les ménages et toutes les familles de continuer à y vivre.

Un territoire végétalisé et rafraîchi

La nature arrive en ville pour le bénéfice de tous! Les espaces végétalisés s'agrandissent et se multiplient. Rafraîchis, ils deviennent des lieux où il fait bon se promener et s'y arrêter.



90%

des déplacements internes en Presqu'île se font à pied

Source : Enquête Ménage Déplacements, 2015



Fabriquer ensemble la Presqu'île

Presqu'île à Vivre s'inscrit dans la démarche de concertation et de participation citoyenne de la Métropole et la Ville de Lyon afin de construire la ville avec celles et ceux qui la vivent.

Une première étape

De juin à octobre 2022 s'est tenue une vaste phase de concertation. Cette réflexion a permis de confirmer avec vous les enjeux de Presqu'île à Vivre, notamment le besoin de végétaliser, et de faire remonter vos attentes en matière de sécurité, de confort pour les piétons, d'inclusivité...

La concertation se poursuit!

Aujourd'hui certains aspects de Presqu'île à Vivre restent à concerter. C'est par exemple le cas du fonctionnement de la zone à trafic limité et des futurs usages de la rue de la République.

Un dialogue continu

Compte tenu de l'ampleur de Presqu'île à Vivre, il est nécessaire pour la Métropole de Lyon de continuer à échanger avec les acteurs de différents secteurs au sein du comité de suivi, lors de rencontre avec les acteurs économiques ou d'ateliers thématiques. Les réunions de concertation organisées autour du projet sont l'occasion de faire remonter vos améliorations.

Plus d'infos sur jeparticipe.grandlyon.com



6000

participants aux processus
de concertation



Un nouveau plan de circulation pour la Presqu'île

Pour rééquilibrer la place de chaque mode de déplacement, un nouveau plan de circulation adapté et efficace sera mis en place à l'été 2025. Il comprendra une zone à trafic limité. L'objectif ? Réduire le trafic pour aménager des espaces publics agréables, accueillants et sécurisés.

Se déplacer dans la zone à trafic limité

Dans la zone à trafic limité, la circulation est réservée aux piétons, aux cycles, aux transports en commun et aux véhicules des ayants droit. Ces ayants droit peuvent y stationner leurs véhicules motorisés.

10 nouveaux sites bornés
5 aux portes des aires piétonnes
5 aux portes de la zone à trafic limité

J'habite dans la zone à trafic limité, comment rentrer avec un véhicule ?

L'accès en véhicule se fait par site borné. Les ayants droit, une fois enregistrés, y accèdent quand ils le souhaitent à toute heure de la journée. Toutes les informations pratiques seront communiquées au début de l'année 2025.

Les ayants droit

La liste des ayants droit inclut d'office tous les riverains de la Presqu'île : habitants, propriétaires d'un garage, commerçants et artisans... ainsi que les transports en commun. En 2024, la liste des ayants droit sera complétée en concertation avec vous.

Les usagers occasionnels

La zone à trafic limité prévoit sur certaines plages horaires un accès élargi, par exemple pour les livraisons. Les modalités exactes de fonctionnement seront également concertées en 2024.

J'ai un local commercial dans la zone à trafic limité, pourrai-je m'y rendre en voiture ?

Les personnes disposant d'un local commercial sont inscrites sur la liste des ayants droit. Elles peuvent circuler et stationner au sein de la zone à trafic limité.

Des aires piétonnes pour le confort des piétons

Plusieurs aires piétonnes sont aménagées en Presqu'île afin de créer des balades urbaines agréables et continues. Dans les aires piétonnes, la circulation des véhicules n'est pas autorisée sauf pour les riverains, les taxis, les services publics et de secours. Les livraisons ne sont possibles qu'entre 6h et 11h30 et le stationnement y est interdit.

Plus de place pour les transports en commun !

La rue Grenette est réservée aux bus. Elle accueille les lignes fortes afin de garantir une meilleure régularité.

Pour accéder et se déplacer en Presqu'île chacun peut profiter des navettes Soyeuses, de trois stations de métro et neuf lignes fortes de bus dont une nouvelle créée en rive droite du Rhône. Pour la traverser, les véhicules motorisés passent par le tunnel de la Croix-Rousse, au sud et au nord de la Place Bellecour et par les trémies de Perrache.



18

parkings publics restent ouverts et accessibles pour accéder à la Presqu'île

Sera-t-il possible de stationner avec mon véhicule dans les rues de la zone à trafic limité ?

Dans les aires piétonnes, le stationnement est interdit. Il est autorisé pour les ayants droit dans les rues de la zone à trafic limité selon les tarifs en vigueur. Les parkings publics de la Presqu'île restent accessibles pour tous, riverains comme visiteurs.

Comment vont faire les secours et les services publics pour circuler ?

Un bouton d'appel sur les bornes des aires piétonnes et de la zone à trafic limité permettra aux secours et services publics d'être admis automatiquement dans ces zones et d'y remplir leur mission.



Les autres grands projets en Presqu'île

**rive
droite**

Le long du Rhône, 2,5 km de quais entre les ponts de Lattre de Tassigny et Gallieni seront réaménagés par la Métropole de Lyon. La concertation menée en 2021 avec 2 500 d'entre vous a été sans appel : la rive droite doit devenir un lieu de vie sociale, de loisirs et de biodiversité reconnecté au fleuve. Pour cela l'espace public sera repartagé et végétalisé : une plus grande place pour les piétons, les vélos et les transports en commun permettra de tranquilliser cet axe et trois voies de circulation seront conservées.



Après un an de dialogue avec quatre équipes de concepteurs, le paysagiste BASE et ses partenaires ont été choisis pour aménager une longue promenade au bord du Rhône, pensée comme un jardin.

**ouvrONS
Perrache**

Avec l'ambition de recoudre les liens entre le nord et sud de la Presqu'île, coupés par l'implantation du Centre d'Échange de Lyon Perrache (CELP) en 1976, la Métropole de Lyon et ses partenaires adaptent le site multimodal de Perrache à son époque.

Une première phase achevée en 2021 a permis d'améliorer les liaisons du quartier de la Confluence avec la place Carnot et la gare SNCF. Aujourd'hui, il s'agit de redonner au CELP un avenir et de l'adapter pour accueillir confortablement l'augmentation de la fréquentation du pôle d'échanges multimodal de Perrache à l'horizon 2030.

Les travaux de déconstruction de la passerelle reliant la gare au CELP débuteront dès l'automne 2024.

Éco-rénover le bâtiment afin de limiter son impact carbone et utiliser majoritairement des matériaux biosourcés, locaux et issus du réemploi.

Donner un nouveau souffle aux toitures végétalisées pour en faire un lieu accueillant pour tous.

Développer une programmation mixte avec des activités de coworking, de restauration, d'hôtellerie, de commerces, de flux et des espaces dédiés à la logistique urbaine et aux mobilités douces.



Aires piétonnes et zone à trafic limité en Presqu'île

À partir du 1^{er} juin 2025

Pour une Presqu'île plus verte et agréable afin de faire du centre de Lyon le cœur d'une métropole alliant qualité de vie, dynamisme économique et transition écologique.

Presqu'île à vivre



Se retrouver à l'ombre des arbres de la rue Serlin
La rue Serlin végétalisée et piétonnisée est propice à une pause ombragée.

Prendre le bus pour se rendre en Presqu'île
En rive droite du Rhône, une nouvelle ligne forte de bus est créée pour améliorer la desserte de la Presqu'île.



Jouer et expérimenter rue de la République
En 2025, toute la rue de la République devient piétonne. Entre les places de la Comédie et des Cordeliers, elle accueille des aménagements transitoires qui en font un terrain de jeu et de flânerie pour tous.

Se garer parking Cordeliers et profiter de la Presqu'île
Il est toujours possible de se garer au parking Cordeliers, comme dans tous les parkings publics en Presqu'île. Ses accès, ainsi que ceux des parkings République et Bellecour, sont adaptés au plan de circulation. Une fois garé, il n'y a plus qu'à profiter du centre-ville!



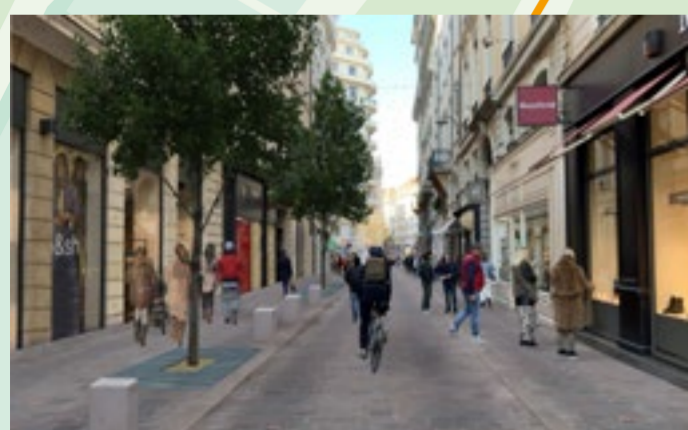
Prendre facilement sa correspondance à Cordeliers
La place des Cordeliers devient un des principaux pôles bus de la Presqu'île et accueille le nouveau terminus de la ligne C18. Elle est réaménagée pour faciliter les correspondances en transports en commun et favoriser le confort des piétons : larges trottoirs, végétalisation... L'aménagement de la place des Cordeliers se fera progressivement jusqu'en 2030.



Se promener dans l'aire piétonne du bas des pentes
Depuis octobre 2023, le bas des pentes de la Croix-Rousse a été rendu aux piétons. Déambulez tranquillement dans l'aire piétonne, (re)découvrez le patrimoine des pentes et son quartier commerçant!



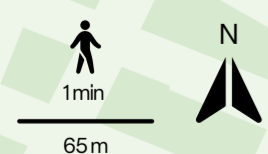
Filer en bus rue Grenette
La rue Grenette est réservée au passage des lignes fortes de bus pour améliorer leur performance et assurer leur régularité.



Cheminer sereinement rue Émile Zola au milieu des commerces
La rue Émile Zola est transformée en zone de rencontre pour le confort et la sécurité des piétons.



Faire une pause sur la place Bellecour embellie
Bellecour va se transformer pour mieux faire rayonner sa valeur patrimoniale, tout en apportant davantage de fraîcheur, de confort et de végétation. Le projet de végétalisation de la place proposé au budget participatif 2022 de la Ville de Lyon a été massivement soutenu. Première étape en 2024 avec des installations temporaires qui permettront d'expérimenter et de préfigurer les futurs aménagements.



M C Croix Paquet

M A C Hôtel de Ville
C 5
9 s 6 s 1

Tobie Robatel
C 13 18
s 6

Gare Saint-Paul
C 3 19 s 1

M A Cordeliers
C 3 5 13
14 18
9 27

Bellecour St Exupéry
C 20 20E 40 s 1

M A D Bellecour
C 9 10 12
15 35 s 1

Légende

- Zone à trafic limité
- Bornes d'accès à la zone à trafic limité
- Parking
- Accès parking
- Navette
- Ligne Soyeuse
- Voie principale de bus
- Itinéraire des Voies Lyonnaises
- Aire piétonne

Lexique

- Plan de circulation**
Le plan de circulation définit les règles de circulation pour les personnes et les véhicules : sens de circulation, voies réservées aux bus, itinéraires cyclables conseillés ou obligatoires.
- Zone à trafic limité**
La zone à trafic limité a pour vocation de réserver l'accès véhiculé au cœur de la Presqu'île à certains usages : accès aux immeubles, livraisons, urgences... Le stationnement est réservé aux ayants droit. Les piétons, les cycles et les transports en commun peuvent circuler librement.
- Aire piétonne**
Une aire piétonne est un ensemble de voies affectées à la circulation des piétons. Dans cette zone, seuls les véhicules autorisés peuvent circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci. Le stationnement sur la voirie n'est pas autorisé.
- Zone de rencontre**
Dans une zone de rencontre, les piétons sont prioritaires. Ils peuvent circuler sur la chaussée et la vitesse des véhicules y est limitée à 20km/h. Toutes les chaussées sont en double sens pour les cycles.

La Presqu'île, au cœur des évolutions

La Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et Sytral Mobilités engagent notre territoire dans une transition énergétique, urbaine et sociale afin de continuer à y vivre sereinement.

Dense et urbanisée, la Presqu'île est affectée par les effets du changement climatique et les évolutions de nos modes de vie en ville. Difficile de se sentir à l'aise sur les trottoirs devenus trop étroits pour accueillir tous les piétons ou d'apprécier flâner dans les rues commerçantes sous le cagnard estival ! L'adaptation de la Presqu'île est nécessaire pour qu'elle soit vivable et accueillante. Comment ? En végétalisant les

espaces publics pour en faire des lieux de fraîcheur et de vie, en réorganisant les déplacements au profit des piétons, des vélos et des transports en commun et en aménageant une ville confortable qui favorise le vivre ensemble. Trois grands projets portent aujourd'hui cette ambition et permettront d'adapter le centre-ville de Lyon : Presqu'île à Vivre, Rive Droite et Ouvrons Perrache.



Envie de conseils et de solutions pour vos déplacements quotidiens ? Besoin d'information en temps réel sur vos trajets à pied, à vélo ou en voiture ?

Rendez-vous sur mobilites.grandlyon.com



Vous avez constaté un problème sur l'espace public ?

Détérioration de mobilier urbain, véhicules et engins gênants, dépôt sauvage ou autre, rendez-vous sur : toodego.com/signaler/



Vous souhaitez vous tenir au courant des concertations et réunions publiques autour de Presqu'île à Vivre ?

Rendez-vous sur jeparticipe.grandlyon.com/pages/presquile-a-vivre

Pour en savoir plus sur Presqu'île à Vivre rendez-vous sur grandlyon.com/actions/projets-urbains

